

“Si #MeToo avait existé au Moyen Âge, qu’aurait-on fait des textes médiévaux ?” (<https://nouvelles.univ-rennes2.fr/article/si-metoo-avait-existe-moyen-age-quaurait-fait-textes-medievaux>)



Bnf fr. 25526 f. 135v

Comment est née l'idée de ce séminaire ?

Christine Ferlampin-Acher, professeure de littérature médiévale et directrice du CELLAM : En 2020-2021, diverses universités (anglo-saxonnes en particulier) ont posé, souvent dans le sillage des étudiant·e·s, la question de la pertinence d'enseigner des textes usant du mot "nègre" (l'université d'Ottawa ou de McGill, autour par exemple de *Forestiers et voyageurs* de Joseph-Charles Taché, de 1863 ; voir aussi la question posée par Dany Laferrière, de savoir si l'on peut utiliser le mot "nègre" en littérature (<https://www.radiofrance.fr/franceculture/peut-on-encore-utiliser-le-mot-negre-en-litterature-avec-dany-laferriere-3793144>)), mais aussi des textes médiévaux, donnant une image de la femme et du sexe qui peut choquer. L'université de Leicester a pris la décision de ne plus enseigner les *Contes de Canterbury* de Geoffrey Chaucer, qui pourtant font partie du canon et qui sont considérés comme l'un des textes fondateurs de la littérature en anglais.

En littérature médiévale, la question se pose particulièrement avec les fabliaux, de courts récits en vers à coloration réaliste qui racontent souvent des histoires sexuelles de manière crue, avec une dimension comique. Ils sont souvent extrêmement violents ou

choquants. Or quand on enseigne un texte, on enseigne un canon littéraire et donc cela a une valeur normative. Mais est-ce que supprimer l'étude de ces textes est une solution ? Ne vaut-il mieux pas tenter de comprendre ces textes, travailler sur leurs conditions d'acceptabilité en les contextualisant, et si oui comment ? C'est le point de départ du séminaire, qui a débuté l'année dernière pour une durée de 4 ans. La conférence inaugurale a été faite par Isabelle Arseneau (Université McGill) et Francis Gingras (Université de Montréal), deux collègues canadiens qui s'étaient trouvés confrontés à cette problématique, et sont intervenus dans le séminaire sur le débat autour de l'emploi du mot "couilles" dans le *Roman de la rose*, un grand texte médiéval. Déjà donc, à la fin du Moyen Âge, cela avait posé problème. Travailler sur les mots du sexe et leur réception selon les époques permet de voir ce qu'en fait chacune, avec sa morale propre : certaines ont pratiqué la censure, quand d'autres ont plutôt fantasmé le Moyen Âge en érotisant des textes. Si le mouvement #MeToo avait existé au Moyen Âge, qu'aurait-on fait des textes médiévaux ?

Il s'agit finalement d'un sujet très actuel. Quels autres enjeux contemporains l'étude des mots du sexe soulève-t-elle ?

CFA : Les représentations du sexe, dans la mesure où elles sont très différentes entre homme et femme, sont liées aux représentations du genre, un axe de travail important au sein du CELLAM, qui a co-fondé le réseau LIMA.GE (<https://limage.hypotheses.org/>), consacré aux études de genre dans la littérature médiévale dans le domaine francophone. Cela pose aussi la question de la censure et de la difficulté à transmettre des représentations héritées d'une autre culture. Nous n'avons pas réponse à tout, mais aborder ces problématiques d'actualité souvent brûlantes à travers le filtre médiéval (et donc ancien) permet peut-être de le faire plus sereinement.

Les mots du sexe sont-ils spécifiques à la littérature du Moyen Âge ?

CFA : Il existe de la littérature libertine à toutes les époques, et la société médiévale était à la fois plus répressive et plus libérale que la nôtre, les fabliaux étaient notamment très largement copiés et diffusés. Et le roman de chevalerie, que l'on considère souvent à l'opposé, comme idéalisant l'amour et les femmes, comporte souvent, si l'on regarde de plus près, une lecture à double sens avec des représentations sexuelles latentes, métaphorisées. C'est une époque où la religion imprégnait les comportements, il existait une morale sexuelle - et en même temps, on retrouve de nombreuses images explicites de sexe masculins et féminins ou de personnages grivois dans les marges des manuscrits, même quand cela n'a pas de rapport avec ce qui est copié, alors qu'il s'agit d'objets précieux, très coûteux.

Quels seront plus spécifiquement les sujets abordés lors de ce séminaire ?

CFA : 11 communications sont prévues cette année sur des sujets très variés, des interventions littéraires mais aussi en histoire et notamment du droit, ou encore sur l'iconographie. Nous étudierons non seulement des fictions mais aussi des textes savants et des ouvrages éducatifs. Les étudiant·e·s qui participent apprécient beaucoup la dimension internationale du séminaire favorisé par le format hybride : nous avons des intervenant·e·s d'Amsterdam, de Rikkyo au Japon, de Genève, de Bucarest, sans oublier nos collègues anglo-saxons (McMaster, Oxford), pionnier·ère·s de cette question. C'est très important pour nous de les accueillir pour analyser et éviter les impasses dans lesquelles ils et elles ont pu se trouver. Nous organisons également une journée d'étude le 31 mars 2023, dédiée à la traduction des mots du sexe avec là encore des points de vue d'autres pays et cultures.